

RÈGLEMENT DU CONCOURS « MON PROJET EN 200 SECONDES (MP200) »

Organisé par la Fondation ID+ Lorraine

Date et lieu : Jeudi 6 novembre 2025 – Abbaye des Prémontrés – Pont-à-Mousson

Article 1 : Objet du concours

Le concours MP200, organisé par la Fondation ID+ Lorraine dans le cadre de sa soirée de gala, met à l'honneur des projets émergents en lien avec les grandes transitions contemporaines. Il constitue une opportunité unique pour les porteurs de présenter leur projet devant un public de 200 chefs d'entreprise et décideurs locaux, de bénéficier d'un accompagnement par la fondation, d'une visibilité renforcée et d'un soutien financier.

Article 2 : Catégories

Le concours est ouvert dans les trois catégories suivantes :

- **Catégorie "Étudiant"** Pour les associations étudiantes de l'Université de Lorraine ou des écoles et instituts du CHRU de Nancy. Sont concernés, les projets à caractère social, solidaire ou en lien avec les grandes transitions (voir art.3).
- **Catégorie "UL"** Pour tous les personnels de l'Université de Lorraine (enseignants, chercheurs, ITRF, ASS, ...). Projets de recherche émergents en lien avec les grandes transitions (voir art.3), en recherche de financement.
- **Catégorie "CHRU"** Pour tous les personnels du CHRU de Nancy (personnel médical et non médical, ...). Projets de recherche médicale ou clinique, émergents et en recherche de financement, répondant aux grandes transitions (voir art.3)

Article 3 : Les grandes transitions soutenues par la Fondation ID+ Lorraine

- **Transitions environnementale et écologique** : Repenser notre rapport à l'environnement en intégrant les enjeux réduction des émissions de gaz à effet de serre, de protection de la biodiversité, de gestion durable des ressources naturelles, de résilience face aux catastrophes naturelles, en considérant les dimensions éthiques et juridiques. Transformer nos modes de vie, de production et de consommation pour réduire notre empreinte écologique : lutte contre la pollution, réduction des déchets, agriculture durable, économie circulaire.
- **Transition énergétique** : Promouvoir des systèmes énergétiques sobres, efficaces et basés sur des sources renouvelables : innovations technologiques, procédés propres et sûrs, stockage et distribution de l'énergie...
- **Transition numérique** : Intégrer les outils numériques de manière éthique et inclusive au service de la société (santé, éducation, recherche, inclusion), tout en réduisant leur impact environnemental et sociétal.
- **Transitions en santé** : Évoluer vers des approches plus préventives, personnalisées, durables et accessibles, dans les établissements comme au domicile du patient. Cela inclut la médecine de précision, les innovations technologiques, la santé publique, les approches complémentaires en santé et les déterminants sociaux. Les projets relevant de cette transition peuvent porter sur la recherche médicale, l'amélioration des pratiques cliniques, l'organisation des soins ou encore la santé publique en lien avec les grandes transitions sociétales.

Article 4 : Conditions de participation

- Projets émergents (individuels ou collectifs) avec besoins de financement ≤ 15 000 €.
- Une seule candidature par porteur.
- Participation gratuite.
- Le porteur doit être affilié à l'Université de Lorraine ou au CHRU de Nancy selon catégorie.

Article 5 : Dossier de candidature

- Date limite : **16 septembre 2025 à minuit.**
- Contenu : fiche projet, présentation du porteur/équipe, vidéo (facultative, 2 min max).
- Visa de l'entité d'appartenance du porteur :
 - Le/la président(e) de l'association pour la catégorie « Étudiant »
 - Le/la directeur(rice) du laboratoire de recherche pour la catégorie « UL »
 - Mme Viviane Martin, cheffe département Recherche et Innovation du CHRU de Nancy pour la catégorie « CHRU »

Article 6 : Sélection des finalistes (critères et calendrier)

- Critères de sélection
 - Lien avec les transitions soutenues par la fondation (art. 3), impact, faisabilité, ancrage territorial, originalité, motivations du porteur.
- Calendrier
 - Instruction et avis par le Comité d'Orientation Scientifique et Stratégique du 24 septembre 2025.
 - Sélection finale par le bureau du Conseil d'Administration de la fondation le 11 septembre 2025.
- Jusqu'à 4 finalistes par catégorie.

Article 7 : Accompagnement des finalistes

- Accompagnement à la rédaction et présentation des pitches (septembre).
- Entraînement à la prise de parole (octobre-novembre).
- Captation vidéo des pitches pour diffusion sur réseaux sociaux et site web de la Fondation.

Article 8 : Déroulement de la finale

- Concours MP200 : jeudi 6 novembre 2025 à partir de 19h.
- Pitch de 200 secondes par finaliste.
- Pas de session de questions-réponses.
- Participation à l'intégralité de la soirée, y compris le cocktail dinatoire pour networking.

Article 9 : Prix

- Prix d'une valeur de 3 000 € dans chaque catégorie, constitué par une enveloppe financière disponible à la fondation pendant 12 mois afin de supporter des dépenses liées au projet (achats, déplacements, formation, frais de réception, communication...).
- Désignation des lauréats par vote du public présent.

Article 10 : Communication et droit à l'image

Les participants autorisent la Fondation ID+ Lorraine à utiliser les contenus de leur projet, les photos et les vidéos de l'événement à des fins de communication.

Article 11 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.